Solvabilté II : Calibration des chocs de capital de solvabilité requis avec expected shortfall.

Kevin BAMOUNI

29/09/2020

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM Paris) / EFAB Master 2 Actuariat STA217 Gestion quantitative du risque en finance et assurance

Projet de fin d'année basé sur l'article "Solvency II solvency capital requirement for life insurance companies based on expected shortfall" de Tim J. Boonen publié en Octobre 2017.

1 INTRODUCTION

Solvabilité II est une norme prudentielle entré en vigueur en 2016 pour les assureurs et réassureurs européens déclinée par l'EIOPA (European Insurance and Occupational Pensions Authority). Cette norme établi un ensemble de directives afin de permettre d'identifier, de quantifier et gérer l'ensemble des risques propres à chaque entreprise. L'uniformisation des reportings introduits par la norme permet ainsi une standardisation des bonnes pratiques de gestion de risques, et de restitution d'informations prudentielles à travers l'europe.

La norme introduit la notion de "best estimate liabilities" qui est la meilleure estimation possible des engagements de l'entreprise par l'entreprise à horizon d'un an. Pour se faire l'entreprise sur la base d'informations à jour et dignes de foi établie les hypothèses économiques et non économiques nécessaires à l'évaluation des flux financiers engendrés par ses engagements tout en tenant compte es garanties financières et options figurant dans les contrats d'assurance et de réassurance. La norme introduit également les notions de le minimum de capital requis (Minimum Capital Requirement – MCR en anglais) et de apital de solvabilité requis (Solvency Capital Requirement – SCR en anglais). Le SCR représente un coussin pour l'assureur, lui permettant en cas de choc extrêmes économiques et non économiques engendrant directement ou indirectement une augmentation de ses engagements affectant ses fonds propres de rester solvables.

L'évaluation du SCR est basé sur un scénario de stress extrême dit bicentenaire, c'est à dire un évènement ayant une probabilté d'occurence de 1/200. D'un autre point de vu, en cas d'évènement extrème une société d'assurance sur 200 au maximum devrait être insolvable. Afin d'établir ce scénario de stress bicentenaire selon la norme solvabilité II, le niveau de choc à appliquer sur les hypothèses économiques et non économiques centrales est calibré en utilisant un modèle de Value at risk (VaR). Dans son article, Tim J. Boonen (2017) effectue une calibration de choc par un modèle de expected shortfall sur quelques risques d'une société d'assurance fictive afin d'étudier les différences engendrées par l'utilisation de l'une ou l'autre des mesures de risque.

Dans ce document, nous implémentons les modèles de calibration des chocs sur les risque actions, longévité et taux par l'expected shortfall présentés dans l'article de Tim J.Boonen "Solvency II solvency capital requirement for life insurance companies based on expected shortfall" (2017).

Ce document se présentera comme suit, la première partie sera consacrée aux définitions des mesures de risques value at risk et expected shortfall. Dans la seconde partie nous introduirons la directive de solvabilité II pour le calcul du SCR en utilisant les chocs. L'implémentation du modèle d'expected shortfall pour la colibration des chocs de taux, action et longévité inteviendra dans la troisiéme partie avec de proposer une méthode de calibration de choc basé sur la théorie des valeurs extrêmes..

2 Mesures de risques

Calibration d'un choc au sens Solvabilité II se défini essentiellement par le niveau d'évolution négatif au sens de l'assureur à horizon d'un an d'un facteur de risque avec une probabilité de 1/200. Pour se faire, on utilise la value at risk pour déterminer ce niveau d'évolution du facteur de risque dit bicentenaire.

la value at risk à un niveau $\alpha \in (0,1)$ est le α -quantile, c'est à dire :

$$VaR_{\alpha}(X) = \inf\{x \in \mathbb{R} : (X > x) \leq 1 - \alpha\}$$

Pour toute variable aléatoire X représentant le niveau d'évolution d'un facteur de risque. Au sens de la définition de Artzner et al. (1999) une mesure de risque est dite cohérente si elle est :

- 1. invariante par la translation
- 2. sous-addtive
- 3. homogéne positive
- 4. monotone.

Par définition la value at risque n'est pas sous-additive. La sous-addivité est une propriété particulièrement importante car elle implique la de la mesure du risque lorsque les risques sont mutualisés. Ainsi nous introduisons une nouvelle mesure de risque cohérente, l'expected shortfall. Soit ES_{α} l'expected shortfall de niveau α :

$$ES_{\alpha}(X) = \frac{1}{1-\alpha} \int_{\alpha}^{1} VaR_{\tau}(X)d\tau$$

Ou plus intuitivement, elle peut se définir comme "l'espérance des pertes au delà de la value at risque", c'est la définition que nous utiliserons dans la suite de ce document :

$$ES_{\alpha}(X) = E(X \mid X \geqslant VaR_{\alpha}(X))$$

Contrairement à la value at risk, en plus d'être une mesure de risque cohérente, l'expected shortfall est une mesure qui tient compte des queues de distribution des facteurs de risques mesurés. Cependant, les deux mesures de risque présentent leurs avantages et leurs inconvénients et sont encore discutées dans la littérature scientifique. L'object de ce document n'est pas de trancher en faveur de l'une ou l'autre des mesures de risque comme étant la meilleure, mais de présenter l'utilisation d'une mesure de risque pour la calibration de choc au sens de solvabilité II.

Afin d'apporter une cohérence dans la comparaison entre la calibration des chocs par value at risk et expected shortfall,

l'auteur défini la fonction strictement croissante θ telle que $SCR(VaR_{\alpha}) = SCR(ES_{\theta(\alpha)})$. Soit :

$$\theta: [0.95, 1] \to [0, 1]$$

$$SCR(VaR_{\alpha}) = SCR(ES_{\theta})$$

Cette fonction n'est pas partie intégrante du modèle de calibration de choc, elle permet d'appliquer une mesure de risque différente tout en gardant la directive du niveau de choc d'une value at risk à 99,5% donnée par l'EIOPA dans la norme solvabilité II.

3 Calcul du Capital de solvabilité requis (SCR) selon le pilier I de solvabilité II

Selon l'EIOPA dans la norme Solvabilité II, le capital de solvabilité requis (SCR) correspond à une value at risque d'un niveau 99,5% à l'horizon d'un an des fonds propres de l'assureur . Le principe de la formule standard est d'appliquer un certain de niveau de choc à chaque facteur de risque pouvant engendrer une perte financière, et d'évaluer l'impact sur ses fonds propres. Ces chocs sont calibrés

avec une value at risk à un niveau 99,5% à l'horizon d'un an. L'assureur effectue l'exercice pour chaque module de risque, générant ainsi un SCR pour chaque risque, avant d'agréger l'ensemble des SCR à l'aide d'une matrice de corrélation prédéfinie (par la norme ou propre au profil de risque de l'entreprise) pour produire le SCR total.

Pour calculer le SCR total, l'assureur evalue tout d'abord avec des hypothèses économiques et non économiques dit centrales ses engagements, c'est le Best Estimate liabilities (BEL). Après avoir estimé son BEL et son actif (A) en valeur de marché, il détermine le niveau de ses fonds propres (FP) afin de produire son bilan prudentiel selon la formule simplifiée :

$$A - BEL_{central} = FP_{central}$$

Lorsque l'assureur applique un choc négatif à un facteur de risque pour produire une nouvelle hypothèse économique ou non économique qui sera dite stressée avant de réévaluer le BEL et les fonds propres nous obtenons la nouvelle formule suivante :

$$A - BEL_{choc\ du\ risque\ \lambda} = FP_{choc\ du\ risque\ \rho}$$

L'assureur suite au choc négatif sur une hypothèse évalue un BEL choqué qui sera supérieur au BEL central engendrant ainsi une variation à la baisse de ses fonds propres (central). Cette variation représente le SCR du risque relatif à l'hypothèse choquée. Ainsi :

$$\Delta FP_{choc\ du\ risque\ \rho} = FP_{central} - FP_{choc\ du\ risque\ \rho}$$

Le SCR du risque ρ se défini comme :

$$SCR_{risque\ \rho} = max\left\{\Delta FP_{choc\ du\ risque\ \rho}, 0\right\}$$

Après avoir déterminé le SCR de chacun des facteurs de risque et sous risque, l'assureur les agrège à l'aide d'une matrice de corrélation des risques pour obtenir le SCR global.

Dans la suite de ce document nous calibrons les chocs de taux, action et longévité. En effet, les modules de risques de marché et de vie représentent environ 91,1% du SCR de base d'une compagnie d'assurance vie.

4 Modèles de calibration des chocs pour le calcul du SCR

4.1 Calibration du choc du risque action

Afin de calibrer le choc de SCR action nous utilisons les données mensuels de l'historique du niveau l'indice "Morgan Stanley Capital International (MSCI) World Developed (Market) Price Equity Index" entre 12/1969 et 07/2020. Pour se faire, nous transformons ces données en historique de rendements mensuels :

$$R_m = \frac{I_m - I_{m-1}}{I_m}$$

avec I_m le niveau de l'index au mois m, et R_m le rendement de l'indice au mois m.

L'historique des rendements mensuels est transformé en historique de rendements annualisés par un roll over de la formule d'annualisation de taux :

$$-1 + \prod_{m=1}^{12} (1 + R_m)$$

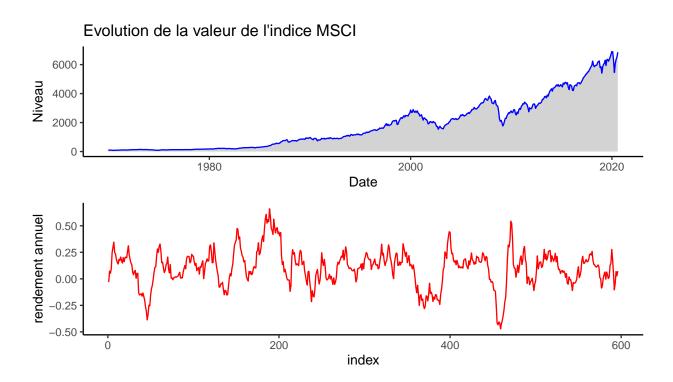


Fig. 1 : Rendement de l'indice MSCI

Nous calculons ensuite l'expected shortfall à un niveau de risque correspondant à une value at risk de 99,5% sur la distribution de l'historique de données de rendements annualisés. Nous ajoutons 7,5% à la value at risk pour inclure l'ajustment symétrique ordonné par l'EIOPA dans le "Calibratiion Paper".

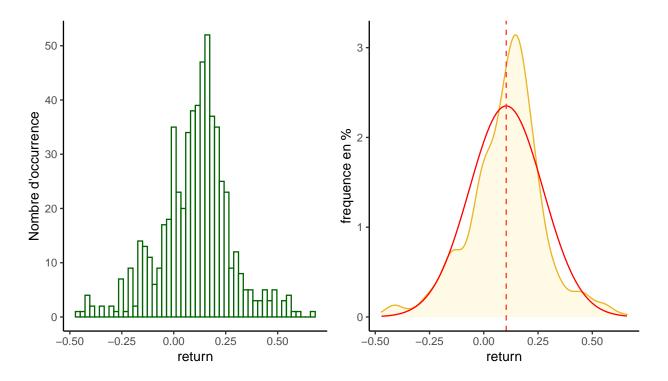


Fig. 2: Distribution empirique des rendement de l'indice MSCI

Nous obtenons ainsi la value at risk à 99,5% et l'expected shortfall à 98,5%.

TAB. 1 : Calibration des chocs "global equity" avec la VaR et l'ES incluant un ajustement symétrique de 7,5%.

$\overline{\alpha(\%)}$	$\theta(\alpha)(\%)$	$VaR_{\alpha}(\%)$	$\overline{ES_{\theta(\alpha)}(\%)}$
99.5	98.85	-57.58	-57.83

4.2 Calibration du choc du risque de taux

4.3 Calibration du choc du risque de longévité.

Pour un assureur vie, un choc à la hausse de la longévité des assurés engendre un choc à la hausse de ses engagements financiers des produits souscris tels que les produits de rente et de retraite. La longévité est quantifiée dans les tables de survies par la probabilité de survivre d'un individu d'âge x de survivre jusqu'à l'âge x+1.

Pour calibrer les chocs de taux nous utilisons les données de tables de survies unisex de 9 pays entre 1992 et 2009. Les probabilités de survie sont quantifiées sur des intervalles de 5 ans. Les neufs pays sont le Danemark, la France, l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Estonie, l'Italie, la Suède, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque.

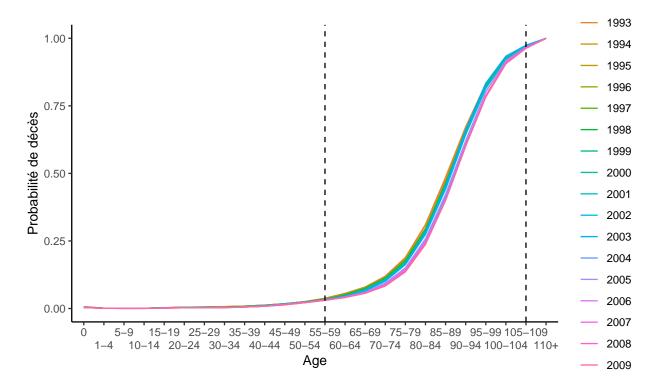


Fig. 3: Evolution de la Table de survie en France entre 1992 et 2009

Nous calculons pour chaque pays le taux de changement annuelle de la probabilité de survie sur un intervalle de 5 ans :

$$PC_{x,x+5} = \frac{P_{x,x+5}^{a} - P_{x,x+5}^{a-1}}{P_{x,x+5}^{a}}$$

Avec $P_{x,x+5}^a$, la probabilité d'un individu d'âge x de survivre à l'âge x+5 en année a.

Nous faisons l'hypothèse de que le taux de changement annuel de la probabilité de survie suit une loi normale. Ensuite, nous calculons pour chaque intervalle d'age de survie, et pour chaque pays, la value at risk à un niveau de 99,5% d'une loi normale calibrée au données de changement de probabilité de survie correspondant. On obtient donc 9 value at risk pour chaque intervalle d'age de survie (9 pays). La moyenne des value at risk par intervalle d'age de survie donne un choc de longévité par tranche d'âge. Notre choc de longévité unique correspondra à la moyenne des chocs de toutes les tranches d'âge.

L'expected shortfall à un niveau équivalent à cette value at risk constitue notre choc de longévité pour le calcul du capital de solvabilité requis pour le risque de longévité au sens de solvabilité II.

TAB. 2 : Calibration des chocs "longévité" avec la VaR de niveau α et l'ES au niveau $\theta(\alpha)$.

$\alpha(\%)$	$\theta(\alpha)(\%)$	$VaR_{\alpha}(\%)$	$ES_{\theta(\alpha)}(\%)$
99.5	98.71	-18.31	-18.32

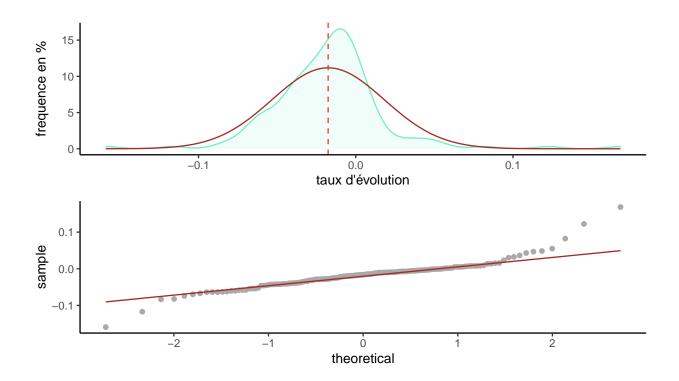


Fig. 4 : Distribution de l'évolution des taux de longévité

5 Théorie des valeurs extrêmes pour la calibration des chocs

6 Conclusion

 $. {\rm sdhjqkJSHIZuikjhkQHDQSIuhdqsiu} \\$

7 Références

- 1.Boonen, T.J. Solvency II solvency capital requirement for life insurance companies based on expected shortfall. Eur. Actuar. J. 7, 405–434 (2017).
- 2. Committee of European Insurance and Occupational Pensions Supervisors (2010) Solvency II calibration paper.
- 3. Base de données de la BCE pour les données de "spot yiel curve" de la zone euro consulté en 08/2020, https://sdw.ecb.europa.eu/home.do
- 4.Base de données de la banque d'angleterre pour les données de "Daily government liability curve (nominal)" consulté en 08/2020, https://www.bankofengland.co.uk/
- 5.Base de données de l'indice MSCI World : https://www.msci.com/developed-markets
- 6.Données de longévité unisexe des 9 pays utilisées pour la calibration du choc de longévité consultées en 08/2020: The Human Mortality Database: https://www.mortality.org/ (créer un id et un mot de passe pour accéder aux donées)

8 Annexes avec codes, figures en plus etc.).

8.1 Code R

```
# Libraries
library(quantmod)
library(ggplot2)
library(dplyr)
library(cowplot)
library(reshape2)
library(readr)
library(RcppRoll)
library(dubridate)
# fichier de functions
source("es_calibration_functions.R")
source("data_management.R")
```

8.2 Packages R

- 1. library(quantmod)
- 2. library(ggplot2)
- 3. library(dplyr)
- 4. library(cowplot)
- 5. library(reshape2)
- 6. library(readr)
- 7. library(RcppRoll)
- 8. library(cvar)
- 9. library(tibble)
- 10. library(lubridate)
- 11. library(FactoMineR)
- 12. library(factoextra)